

CHARTRE D'USAGE DU SITE INTERNET

de l'association des anciens élèves de l'école militaire de l'air

Ce document a pour but de définir les règles de bonne utilisation du service en ligne appelé "Site Internet de l'association des anciens élèves de l'École militaire de l'air" ou "Site AEMA".

Ce service est accessible sous réserve d'authentification et saisie d'un mot de passe, depuis tout poste connecté à l'Internet. Il permet la consultation, la diffusion et la mise à jour de documents électroniques.

1- Accès aux services

L'accès aux services du "Site AEMA" est ouvert, **sous réserve qu'il se soit engagé à respecter cette charte** :

- à tout membre titulaire de l'association des anciens élèves de l'École militaire de l'air (AEMA)** ou au conjoint d'un ancien élève décédé (membre associé de droit) **pour l'ensemble des services offerts par le site,**
- à tout ancien élève de l'École militaire de l'air** ; les services accessibles aux anciens élèves qui ne sont pas membres de l'AEMA sont limités,
- à tout élève de l'École militaire de l'air** pendant sa scolarité ; les services accessibles aux élèves sont limités.

La capacité d'accès aux services se concrétise par la délivrance d'un mot de passe.

L'accès aux services du "Site AEMA" peut toute fois être interdit par le bureau de l'AEMA à certains ayant droits. En particulier, le service étant hébergé par un prestataire extérieur à l'AEMA auprès duquel elle a engagé sa responsabilité, elle se réserve le droit de refuser l'accès à tout ayant droit qui aurait déjà subi des sanctions entraînant son éviction du réseau du prestataire.

2- Règles de sécurité et responsabilités

Chaque membre est responsable du compte personnel qui lui est attribué, ceci dès la transmission de son mot de passe par courrier électronique. Le mot de passe peut être modifié par le propriétaire du compte. **Il lui est fait obligation de le garder secret et de ne le divulguer à aucune autre personne, même membre de l'association.**

Toutes les actions entreprises avec ce compte sont enregistrées et pourront être exploitées en cas de litige.

L'association s'engage à ne pas utiliser ni divulguer ces informations de façon nominative, à d'autres fins qu'à la sécurité du système.

Toutes les informations diffusées sur ce service par l'intermédiaire de courriers électroniques (via les listes de diffusions) ou de forums, sont sous la responsabilité de leurs auteurs. L'association ne peut être tenue responsable des propos d'un de ses utilisateurs.

L'AEMA n'exerce aucun contrôle direct sur les informations diffusées par les moyens précédemment mentionnés, elle compte sur l'autodiscipline de ses membres pour assurer le bon fonctionnement du service. Les forums et les listes de diffusion seront 'modérés', dans le but d'éviter les intrusions ou les inondations de messages dont le sujet ne correspondrait pas à l'esprit de la liste ou du forum. La mise en ligne des informations et publications sera soumise à censure éventuelle d'un modérateur qui en avisera alors l'auteur.

3- Restrictions

Il est interdit d'utiliser le "Site AEMA" :

- pour des activités de publicité, sauf autorisation expresse du secrétaire général de l'association,
- pour diffuser des documents ou des logiciels soumis à droits d'auteur dont le diffuseur n'est pas propriétaire,
- pour diffuser des documents de propagande politique ou religieuse, d'expression violente, pornographique ou de nature illégale (xénophobie, diffamation, pédophilie, etc.) et contraire aux statuts de l'association.

Il est interdit de revendre, céder ou divulguer à quiconque et de quelque manière que ce soit les informations confidentielles ou présentant un caractère professionnel ou personnel, disponible sur le "Site AEMA".

4- Sanctions

Tout possesseur d'un compte "Site AEMA" qui aurait contrevenu à la présente Charte, est passible de sanctions de la part de l'association, pouvant aller jusqu'à la fermeture du compte ou l'exclusion de l'AEMA, conformément à l'article 4 des statuts.

Ces sanctions ne dispensent pas d'éventuelles poursuites judiciaires si la gravité de la faute l'exige.

AEMA

5bis, avenue de la porte de Sèvres 75709 Paris Cedex 15 - Tél : 01.45.52.34.91 - Contact : aema@aema.asso.fr